



Conseil du développement industriel

Vingt-huitième session

Vienne, 25-27 mai 2004

Point 13 de l'ordre du jour provisoire

DATE ET LIEU DE LA ONZIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

Note du Secrétariat

Conformément à la résolution GC.10/Res.11 de la Conférence générale, le présent document rend compte des consultations menées avec le Gouvernement colombien au sujet de l'offre de la Colombie d'accueillir la onzième session de la Conférence générale à Cartagena de Indias en 2005, y compris des incidences financières.

INTRODUCTION

1. Lors de sa dixième session, la Conférence générale a adopté la résolution GC.10/Res.11 concernant la date et le lieu de sa onzième session. La Conférence a pris note, en l'appréciant, de l'offre généreuse de la Colombie d'accueillir la onzième session à Cartagena de Indias en 2005. Elle a en outre prié le Directeur général d'engager les consultations nécessaires avec le Gouvernement colombien en ce qui concerne en particulier les incidences financières de la tenue de la onzième session à Cartagena de Indias et de présenter pour décision au Conseil du développement industriel un rapport sur les résultats de ces consultations.

2. Le 12 février 2004, une réunion regroupant des représentants de la Mission permanente de la Colombie et le Secrétariat de l'ONUUDI a été organisée afin d'examiner les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la résolution de la Conférence générale, l'accent ayant été mis en particulier sur les incidences financières de la tenue de la onzième session à Cartagena de Indias.

I. INSTALLATIONS

3. Le Centre des congrès de Cartagena de Indias qui est connu pour ses installations ultramodernes, a récemment accueilli avec succès d'importantes conférences, dont certaines étaient parrainées par des organismes des Nations Unies. Il possède un grand nombre de salles de conférence, de bureaux et de cabines d'interprétation climatisés. Des dispositions ont été prises pour inspecter les lieux afin d'en évaluer certaines caractéristiques. Le centre n'étant pas la propriété de l'État, son utilisation ferait l'objet d'un accord spécial.

4. La ville de Cartagena est dotée d'une excellente infrastructure, de liens de télécommunication et d'un aéroport international et elle offre un grand choix de restaurants et d'hôtels de diverses catégories, dont certains se trouvent à proximité du Centre des congrès.

II. ARRANGEMENTS FINANCIERS

5. La réunion entre des représentants de la Mission permanente et le Secrétariat a fait valoir que pour déterminer les arrangements financiers relatifs à l'organisation d'une session ailleurs qu'à Vienne, il

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.

fallait s'appuyer sur l'article 8 du règlement intérieur de la Conférence générale qui dispose: "Les dépenses supplémentaires effectives résultant directement ou indirectement du fait qu'une session se tient ailleurs qu'au Siège de l'Organisation sont prises en charge par le gouvernement hôte". Comme pour les sessions précédentes qui ont eu lieu ailleurs qu'au Siège, un accord serait élaboré pour préciser les obligations financières du gouvernement ainsi que d'autres questions concernant notamment les transports, les mesures de protection assurées par la police et le personnel local.

6. Il a été rappelé que les sessions précédentes de la Conférence qui avaient été organisées en dehors de Vienne (la deuxième et la cinquième session) avaient eu lieu en 1987 (Bangkok) et en 1993 (Yaoundé), respectivement. Ainsi, pour calculer les dépenses supplémentaires devant être supportées par le gouvernement hôte s'est-on fondé sur les précédents établis dans ces deux cas. Aux fins de l'estimation initiale, les montants ont été mis à jour pour tenir compte de l'inflation et du tarif actuel des voyages ainsi que de faits survenus entre-temps, tels que la traduction et la dactylographie à distance. Les prévisions de dépenses ont été communiquées à la Mission permanente de la Colombie au milieu de 2003 à titre d'information préliminaire, en même temps qu'une liste détaillée des besoins en salles de conférence, bureaux, matériel, installations diverses et personnel d'appui local. Les coûts estimatifs figurant au tableau 1 de l'annexe au présent document constituent une nouvelle révision qui tient compte de données plus récentes concernant notamment les frais de voyage, les indemnités journalières de subsistance et les besoins en personnel.

7. S'agissant de certains aspects des sessions des dernières conférences, il a été reconnu à la réunion du 12 février 2004, qu'il était difficile de déterminer avec précision les dépenses supplémentaires effectives résultant directement ou indirectement du fait qu'une session se tenait ailleurs qu'à Vienne. Ces dépenses sont liées à diverses manifestations parallèles, telles que les tables rondes et le Forum du développement industriel, ainsi qu'à la présence de chefs d'État et d'autres hautes personnalités. Si les réactions positives enregistrées à cet égard ne laissent aucun doute quant à l'opportunité de poursuivre une telle pratique (voir par exemple la résolution GC.10/Res.1), ces éléments ne sont pas nécessairement considérés comme faisant officiellement partie de la session délibérative proprement dite.

8. Ainsi, les dépenses connexes peuvent être sujettes à interprétation lorsqu'il s'agit d'en attribuer la responsabilité financière. Comme il a été démontré à la dixième session, Vienne offre une certaine marge de

manœuvre pour adopter des éléments novateurs, grâce aux arrangements existants et à l'agencement de l'Austria Center Vienna. Quelques exemples du type de dépenses à prévoir à cet égard sont énumérés ci-après:

- Location de salles pour les tables rondes;
- Frais d'interprétation pour les tables rondes (certains services d'interprétation ont été assurés pour les tables rondes qui ont eu lieu à l'occasion de la dixième session. Dans le cadre d'une session tenue en Amérique latine, on estime que des services d'interprétation seraient nécessaires au moins vers l'espagnol, pour toutes les tables rondes);
- Différence, par rapport à Vienne, des frais de voyage des orateurs principaux intervenant dans le cadre des tables rondes (y compris indemnités pour les escales et indemnités journalières de subsistance);
- Coûts supplémentaires dus à la présence de chefs d'État et d'autres hautes personnalités (sécurité, redevance d'atterrissage, etc.), par rapport aux coûts à Vienne.

L'attribution de la responsabilité financière de ces dépenses devrait être précisée si la Conférence a lieu ailleurs qu'à Vienne. Les coûts estimatifs associés aux manifestations parallèles organisées pendant la dixième session de la Conférence générale figurent au tableau 2 de l'annexe au présent document.

9. Un autre élément à prendre en compte est l'évolution récente des questions de sécurité concernant les installations du système des Nations Unies. Alors que deux agents de sécurité étaient présents à Yaoundé pendant la cinquième session de la Conférence, l'évolution de la situation ces dernières années fait qu'il est nécessaire, pour une grande réunion, de renforcer les effectifs de sécurité.

III. DATE DE LA SESSION

10. La réunion a confirmé que les dates de réservation communiquées à la direction de l'Austria Center Vienna pour la onzième session (28 novembre-2 décembre 2005) conviendraient également si la session se tenait à Cartagena de Indias.

IV. MESURES À PRENDRE PAR LE CONSEIL

11. Le Conseil est invité à prendre note des informations contenues dans le présent document et à décider de la date et du lieu de la onzième session de la Conférence.

Annexe

COÛTS ESTIMATIFS

Tableau 1. À la charge du pays hôte^a

	Coûts estimatifs (En dollars É.-U.)
Missions préparatoires (3 missions de 2 à 5 membres chacune, y compris les indemnités des fonctionnaires à divers niveaux)	56 000
Frais de voyage – 150 fonctionnaires de diverses catégories (ONUDI: une cinquantaine, ONUV: une centaine, y compris services de conférences, contrôle des documents, distribution des documents, sécurité ^b , interprètes ^c)	1 140 000
– Sur la base des frais de voyage remboursables Vienne-Cartagena-Vienne au tarif d'avril 2004 (dont 3 jours pour délais de route dans chaque direction)	
– Échelonnement des dates d'arrivée selon les fonctions	
Billets 768 000 dollars (classe affaires), faux frais au départ et à l'arrivée 36 000 dollars, indemnités journalières de subsistance 336 000 dollars	
Envois (2 400 kg par avion sur la base des tarifs d'avril 2004)	8 000
– Y compris documents et dossiers de conférence, matériel de conférence et de référence, matériel de sécurité et d'inscription (sous réserve qu'il y ait sur place suffisamment de matériel informatique et de papier pour photocopie)	
Personnel de remplacement (dépenses de personnel concernant 10 remplaçants chargés d'assurer le service des réunions organisées au Siège à Vienne durant l'absence des fonctionnaires de l'ONUV)	12 000
Total	1 216 000
Locaux de la Conférence , aménagés et meublés suivant les prescriptions (ordinateurs/imprimantes, outils audiovisuels, matériel de reproduction et de photocopie, écran, matériel vidéo, etc.)	Indéterminés
Personnel d'appui recruté sur le plan local (une cinquantaine)	Indéterminés
Autres services locaux (banque, service médical, bureau de poste, agence de voyages, etc.)	Indéterminés
Transports locaux (dont un certain nombre de voitures avec chauffeur) entre les hôtels et le centre de conférences	Indéterminés

^a Compte non tenu des arrangements particuliers négociés par le pays hôte, concernant notamment le versement d'indemnités journalières de subsistance spéciales lorsque l'hébergement est assuré par le gouvernement ou l'application de tarifs aériens spéciaux pour les réservations de groupes.

^b Frais de voyage des agents de sécurité calculés depuis Vienne (hypothèse la plus défavorable).

^c Étant donné que les traducteurs et les éditeurs travaillent à distance, les frais de voyage ne concernent que huit rédacteurs de comptes rendus analytiques. Les frais de voyage des interprètes sont calculés depuis Vienne (hypothèse la plus défavorable).

Tableau 2. Manifestations parallèles

	Euros
Rémunérations	30 000
Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance	72 000
Installations (salles, matériel, etc.)	3 000
Frais d'imprimerie	3 000
Total	108 000

Notes

1. Les montants sont approximatifs; ils ont été établis sur la base des tables rondes et du Forum du développement industriel qui ont été organisés durant la dixième session de la Conférence générale.
2. Les montants calculés ne tiennent pas compte des coûts liés à la présence de chefs d'État et d'autres hautes personnalités qui n'ont pas directement participé aux tables rondes.
3. Les services d'interprétation pour les tables rondes ayant été assurés en fonction des disponibilités, ils n'ont occasionné aucuns frais supplémentaires.